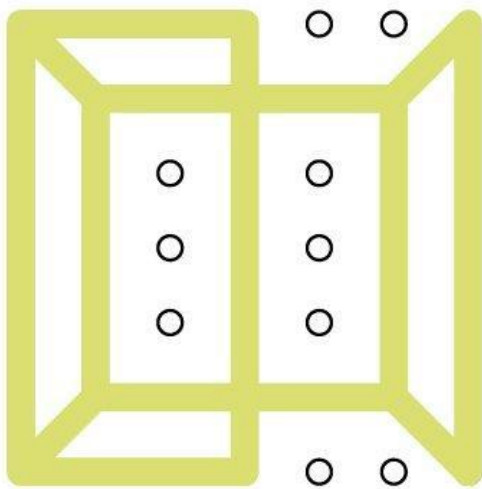


10. La Maison des Jeunes



maison des jeunes

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA PRESTATION

Lieu	La Maison des Jeunes se situe à la rue du Parc 67-69.
Public	Jeunes filles ou garçons, âgés de 15 à 25 ans, en formation ou exerçant une activité régulière. Approximativement un tiers des jeunes étudient dans la région et logent à la Maison des Jeunes car leur domicile familial est trop éloigné ; deux tiers y logent sur indication de l'Office de Protection de l'Enfant ou de l'Office cantonal de l'aide sociale.
Mission	Hébergement en chambre individuelle avec pension, conseil, aide et soutien. L'équipe éducative a pour mission d'accueillir et d'accompagner tous les résidents de la Maison des Jeunes par un appui éducatif léger et souple. Les éducateurs sont les garants du cadre et sont à disposition des jeunes lorsqu'ils en font la demande.
Conditions d'admission	Être en formation ou en études, âgé de 15 à 25 ans et accepter le règlement de la Maison des Jeunes ²⁸ .
Type de suivi	Internat
Capacité d'accueil	33 places
Équipe pédagogique	Elle est composée d'un responsable de maison (pour l'équivalent d'1 EPT) et de 5 éducateurs (pour l'équivalent d'1.9 EPT).
Prestation additionnelle	La Maison des Jeunes propose aussi un repas de l'écolier pour 16 enfants scolarisés en ville de la Chaux-de-Fonds.

Dernière mise à jour : avril 2015

PORTRAIT

Le fonctionnement de la Maison des Jeunes dépend de la diversité de la population qui fréquente l'établissement. La dotation en personnel est peu importante en regard du nombre de pensionnaires et nous favorisons tant que faire se peut « l'éducation par les pairs ». Les jeunes sont donc considérés comme un soutien à l'équipe éducative, en ce qui concerne la dynamique de groupe et la cohabitation au sein de la maison.

L'équipe éducative peut, selon sa disponibilité, prendre occasionnellement et de manière temporaire un rôle éducatif plus significatif. Toutefois, elle passera le relais aux répondants légaux ou aux assistants sociaux le plus rapidement possible. Le rôle de l'équipe éducative consiste à garantir une sorte de filet de sécurité et de fil rouge dans l'accompagnement des jeunes accueillis.

Le repas de l'écolier

La prestation du repas de l'écolier est assurée du lundi au vendredi de 11h30 à 14h par une éducatrice sociale.

²⁸ Celui-ci, ainsi que les tarifs en vigueur en 2015, figurent en annexe, pp. LXVIII et LXXI.